Our file- Notre référence

CERTIFICATION OF LOCK-IN FOR PURPOSES OF THE MEMBERS OF PARLIAMENT RETIRING ALLOWANCE ACT OR THE PENSION BENEFITS DIVISION ACT

CERTIFICATION DE BLOCAGE AUX FINS DE LA LOI SUR LES ALLOCATIONS DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES OU DE LA LOI SUR LE PARTAGE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Specialized Services Division 1451 Coldrey Avenue Ottawa, Ontario K1A 0S5 Division des services spécialisés 1451, avenue Coldrey Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Provision of the information requested on this document is voluntary. This information is being collected for the purpose of certifying lock-in provisions under the *Members* of *Parliament Retiring Allowance Act* and is essential to making a decision directly affecting you. Refusal to respond may result in you not receiving funds payable to you pursuant to the *Members of Parliament Retiring Allowance Act*. This information will be stored in Personal Information Bank number PWGSC PCE 702. It is protected from disclosure to unauthorized persons or agencies pursuant to the provisions of the *Privacy Act*. Under the Act you have the right to request access to your personal information, held by a federal government institution, and to request corrections should you believe the information contains errors or omissions. Personal information that you provide about another individual may be accessible to that person under the *Privacy Act*.

La communication des renseignements demandés dans ce document est facultative. Ces renseignements sont recueillis afin de certifier les dispositions de blocage des cotisations versées en vertu de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires* et sont essentiels pour prendre une décision qui vous concerne directement. Un refus de répondre peut vous exposer à ne pas recevoir les fonds qui vous sont payables en vertu de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Ces renseignements seront versés au fichier de renseignements personnels numéro TPSGC PCE 702. Ils sont protégés contre toute divulgation à des personnes ou à des organismes non autorisés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aux termes de ladite loi, vous avez le droit de vous faire communiquer les renseignements personnels qui vous concernent et qui sont conservés par une institution du gouvernement fédéral et de demander des corrections si, selon vous, ils sont erronés ou incomplets. Les renseignements personnels que vous fournissez au sujet d'une autre personne peuvent être communiqués à celle-ci en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Privacy Act. conservés par une institution du gouvernement fédéral et de demander des corrections si, selon vous, ils sont erronés ou incomplets. Les renseignements personnels que vous fournissez au sujet d'une autre personne peuvent être communiqués à celle-ci en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements* personnels. Name - Nom Social Insurance Number Account No. (see note below) N° de compte (voir la remarque ci-dessous) Numéro d'assurance sociale Note: The "Account No." indicated above must match the number Remarque : Le «N° de compte» indiqué ci-dessus doit correspondre au indicated on Canada Customs and Revenue Agency form T2151 E numéro indiqué sur le formulaire T2151 F « Transfert direct d'un montant unique selon le paragraphe 147(19) ou l'article 147.3 » de "Direct Transfer of a Single Amount under Subsection 147(19) or L'Agence des douanes et du revenue du Canada. Section 147.3". We certify that the above-named individual's account to which the funds, Nous certifions que le compte de la personne susnommée auquel les fonds payable pursuant to the Members of Parliament Retiring Allowance Act, are payables, en vertu de la Loi sur les allocations de retraite des to be credited meets one of the following requirements: parlementaires, seront crédités répond à une des conditions suivantes : the funds will be administered in accordance with the lock-in provisions les fonds seront administrés conformément à la disposition sur le blocage of the federal Pension Benefits Standards Act: de la Loi sur les normes de prestations de pension au Canada; the funds will be used for the purchase of an immediate or deferred life les fonds serviront à acheter une rente viagère immédiate ou différées annuity, as defined in the federal Pension Benefits Standards Act, for comme décrit dans la Loi sur les normes de prestations de pension au the above-named individual. Canada, au nom de la personne susnommée. Name and Address of Bank or Financial Institution Company Stamp Nom et adresse de la banque ou de l'institution financière Timbre de la société Name of Official (please print) Position Title - Titre du poste Telephone No. Nom du représentant officiel (en lettres moulées) N° de téléphone Signature of Official - Signature du représentant officiel Date D - J Y - A M